

Publié le 19 janvier 2023

En 2023, la Société du canal de Provence double la mise sur les investissements

Cette année, la Sem de la Société du canal de Provence (SCP) prévoit d'investir 80 M€ pour moderniser et développer son réseau hydraulique. Un montant record face aux défis à relever liés au réchauffement climatique.



Ce montant a été adopté lors du conseil d'administration du 12 décembre dernier. **Il caractérise un doublement de l'engagement par rapport à 2022.** Il est en cohérence avec le contrat d'objectifs signé fin 2020 avec la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, prévoyant **400 M€ d'investissement d'ici 2027** pour sécuriser l'approvisionnement en eau brute de l'ensemble des territoires régionaux.

S'adapter au réchauffement climatique

Dans le détail, **près des deux-tiers de cette dépense sera affecté au déploiement de nouveaux réseaux (45 M€), le solde (35 M€) étant fléché vers des travaux de rénovation des infrastructures hydrauliques.** « La sécheresse vécue en 2022 nous le rappelle : les besoins de sécurisation de l'alimentation sont forts. Il nous faut rendre la ressource en eau la plus efficiente possible pour la préserver », affirme **Benoît Moreau, directeur du développement de la SCP**, dans les colonnes de TPBM. Les données établies par les experts sont claires : la ressource en eau va baisser de 20 % d'ici à 2050 alors que dans le même temps, les besoins en eau vont croître de... 20 % !

Nouvelles adductions

Pour éloigner ce risque d'une rupture d'alimentation, la SCP va démarrer plusieurs projets. Dans les Bouches-du-Rhône, elle lancera cette année des **travaux de doublement de l'adduction de la Côte Bleue**, l'adduction actuelle datant en effet des années 60. Pour ce faire, une nouvelle canalisation de 10 km de long sera installée à partir de Martigues. L'ouvrage profitera aux différents usages de ce bassin de vie qui mêle agriculture, industrie et pôles urbains, sachant que la desserte en eau brute est indispensable pour l'agriculture ainsi que la sécurité incendie. De même, l'alimentation en eau potable réclame aussi des aménagements adaptés. Dans le nord des Bouches-du-Rhône, **la SCP poursuit le bouclage de l'alimentation hydraulique autour de Cadarache**. Lancé en 2022, le chantier, d'un montant de 3 M€, devrait s'achever cette année.

A l'ouest de Toulon, traiter la bande littorale

Dans le Var, de grands travaux seront menés à l'ouest de Toulon. Un projet de 6 millions d'euros mené en partenariat avec la [communauté d'agglomération Sud Sainte-Baume](#) visant à créer une nouvelle branche d'adduction sur la bande littorale, entre Signes, Bandol, Sanary, Saint-Cyr-sur-Mer et Le Beausset. Cette nouvelle infrastructure servira à amener l'eau de la principale usine de potabilisation du département. Plus au nord, la SCP a lancé les travaux d'aménagement hydraulique de la plaine de Cuers/Pierrefeu-du-Var (500 ha). Le chantier, d'un montant de 4 M€, durera jusqu'au début de l'année 2024.

Bouclier tarifaire pour 22 000 clients

Par ailleurs, **la flambée des coûts de l'énergie a nécessairement un impact sur le prix de l'eau**. Le conseil d'administration de la SCP a donc décidé de mettre en place un bouclier tarifaire pour atténuer l'effet de l'augmentation du coût du pompage sur les factures d'eau. La mesure a été adoptée à la demande de la [région Paca](#), concédante de la Sem, ce qui permettra de modifier le mode de calcul du prix de l'eau pour une partie des clients de la SCP. Dans le cadre de la concession régionale du canal de Provence, la stricte application des conditions générales du service de l'eau oblige en effet de répercuter intégralement la hausse du prix de l'électricité sur les tarifs de l'eau pour les clients nécessitant une alimentation par pompage. Cette indexation se traduirait par une augmentation moyenne des factures de plus de 20 %, voire supérieure à 50 % pour les clients des territoires des Alpes et de Vaucluse situés à des altitudes plus élevées. 22 000 clients sont concernés, dépendant des stations de pompage. **5 M€ seront nécessaires pour amortir le choc.**

Par Stéphane MENU